

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).*

*Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.*

*Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.*

*Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.*

*Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.*

*A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 74**  
**MODIFICATIONS DE L'ETAT DES EFFECTIFS**  
 -----

Par jugement en date du 20 mai 2009, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a annulé les élections professionnelles du Comité Technique Paritaire, du Comité d'Hygiène et de Sécurité, des Commissions Administratives Paritaires des catégories B et C.

En ce qui concerne les modifications de l'état des effectifs, les créations de postes peuvent être soumises au Conseil Municipal, sans avis du Comité Technique Paritaire.

Aussi, pour ne pas bloquer le fonctionnement des services et adapter le tableau des effectifs, aux mouvements de personnel, les postes dont la création est proposée au paragraphe II seront compensés ultérieurement par des suppressions de postes qui seront soumises au Conseil Municipal, lors d'une prochaine séance après avis du Comité Technique Paritaire dès que celui-ci sera de nouveau installé.

SERVICES	CREATIONS NETTES DE POSTES
<b><u>I – créations nettes de postes</u></b>	
Direction de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance 203 – Ecoles maternelles	+ 1 poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Création justifiée par l'ouverture de classes résultant des effectifs scolaires prévisionnels pour la rentrée 2009/2010	
Direction Générale des Services Police générale 265 - Stationnement	+ 3 postes d'adjoints administratifs 2 <sup>ème</sup> classe
Créations justifiées par l'extension de la zone payante	
<b>II – CREATIONS CORRESPONDANT A DES MODIFICATIONS DE GRADES</b>	
Direction des Finances et des Achats 22 - Comptabilité	+ 1 poste de rédacteur chef
Adaptation du grade aux mouvements de personnel	
Direction des Ressources Humaines 071 – Pôle gestion du personnel	+ 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe + 1 poste d'attaché
Adaptation du grade aux mouvements de personnel	
Cabinet du Maire	

160 – protocole événements et manifestations officielles		+ 1 poste de contrôleur de travaux + 1 poste d'agent de maîtrise
Adaptation du grade aux fonctions exercées par les agents permettant ainsi leur nomination au titre de la promotion interne		
Direction de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance 202 – Restaurants scolaires		+ 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet (32 H) (1) + 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe (1) + 2 postes d'agents de maîtrise (2)
(1) adaptation du grade aux fonctions exercées permettant la nomination d'un agent lauréat de concours (2) adaptation des effectifs aux besoins du service permettant la nomination des agents inscrits sur liste d'aptitude établie après avis de la CAP		
362 – groupes scolaires		+ 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe
Adaptation du grade aux fonctions exercées permettant la nomination d'un agent lauréat de concours		
Direction des Sports et de la Logistique 234 – enseignement du sport		+ 1 poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives
Adaptation du grade aux mouvements de personnel permettant la nomination d'un agent lauréat de concours		
Direction de la Culture 341 – équipements de spectacles		+ 1 poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe
Adaptation des effectifs en fonction des mouvements de personnel permettant la réorientation de 3 agents		
Services Techniques  Direction de l'Espace Public techniques végétales 526 – arbres et maintenance		+ 1 poste d'agent de maîtrise
Adaptation du poste aux mouvements de personnel		
527 – Secrétariat		+ 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe
Adaptation des effectifs en fonction des mouvements de personnel permettant la réorientation de 3 agents		
531 – circulation stationnement lumière/éclairage public		+ 1 poste de contrôleur de travaux
Adaptation du tableau permettant la nomination d'un agent lauréat de concours		
533 – stationnement		+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
Adaptation des effectifs aux besoins du service et aux mouvements de personnel		
537 – signalisation horizontale verticale		+ 2 postes d'adjoints techniques 1 <sup>ère</sup> classe

Adaptation des effectifs aux besoins du service et aux mouvements de personnel		
541 – gestion et maintenance secteurs		+ 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe
Adaptation du grade aux mouvements de personnel		
570 – entretien voirie		+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
Adaptation du grade aux besoins du service et aux mouvements de personnel		
Direction du Patrimoine Bâti 770 – maintenance exploitation électricité		+ 1 poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> ou 1 <sup>ère</sup> classe
Adaptation du grade aux mouvements de personnel		

### **DELIBERATION**

La présente proposition est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Pour le Maire,  
L'Adjoint

Alain BARDOT